

L'archéologie française à l'étranger

Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre

Ève Gran-Aymerich



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3402>

DOI : [10.4000/histoire-cnrs.3402](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.3402)

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 novembre 2001

ISBN : 978-2-271-05925-3

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Ève Gran-Aymerich, « L'archéologie française à l'étranger », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 5 | 2001, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3402> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.3402>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Comité pour l'histoire du CNRS

L'archéologie française à l'étranger

Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre¹

Ève Gran-Aymerich

- 1 En France, les disciplines archéologiques ont un double domaine d'application : le territoire national et les pays étrangers. Aujourd'hui, parmi les laboratoires et les missions qui interviennent hors de nos frontières, nombreux sont ceux dont l'activité porte sur les civilisations antiques et la préhistoire d'une large zone définie par le bassin méditerranéen. Les instances responsables de la recherche sont multiples : écoles et instituts à l'étranger, universités, musées, CNRS, mais aussi ministère des Affaires étrangères ; science et politique interfèrent sur la scène internationale où l'archéologie concourt encore à manifester le rayonnement de la France.
- 2 Cette situation complexe est l'héritage d'une tradition, née à la fin du XVIII^e siècle et perpétuée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, qui lie la création d'institutions, le développement des recherches et les exigences de la politique étrangère. La création du CNRS en 1939 infléchit sensiblement les orientations en confiant la coordination de la recherche à une institution scientifique qui assure un équilibre plus équitable entre les archéologies classique, orientale et préhistorique pratiquées en France et à l'étranger. La situation dont hérite le CNRS se trouve profondément modifiée en 1945, lorsque surgissent des conditions politiques radicalement nouvelles qui imposent l'exigence de mutations décisives et entraînent un nouveau partage des responsabilités scientifiques. Le CNRS a remis au ministère des Affaires étrangères la charge administrative de l'archéologie à l'étranger. Il doit assurer le remplacement des institutions implantées depuis la fin du XIX^e siècle en Afrique du Nord et maintenir la continuité du travail scientifique en Égypte et au Proche-Orient où l'ordre ancien est renversé. Les bouleversements que provoquent les aspirations à l'indépendance des pays du Maghreb et du Proche-Orient remettent en cause la politique archéologique jusqu'alors suivie : il s'avère nécessaire de définir une nouvelle déontologie et de favoriser de nouvelles voies de développement scientifique. Les recherches en préhistoire bénéficient de ces orientations et connaissent un essor remarquable: non seulement au Proche-Orient où les chercheurs français rejoignent leurs collègues anglo-saxons, mais aussi en Afrique

du Nord où l'on avait privilégié l'archéologie romaine et punique et en Afrique sud-saharienne et orientale, où s'ouvre un domaine vierge et prodigieusement riche.

L'archéologie française à l'étranger en 1939 et la création du CNRS

- 3 En 1939, au terme d'une longue lutte pour la reconnaissance des « sciences humaines² », les différentes disciplines archéologiques sont représentées au sein du CNRS où elles occupent immédiatement une place privilégiée et témoignent d'un dynamisme remarquable³. Cette situation ne s'explique que par l'essor continu qu'a connu l'archéologie française à l'étranger depuis la fin du XVIII^e siècle.
- 4 En effet, non seulement la fameuse expédition d'Égypte de Bonaparte crée les conditions de la formation d'une science nouvelle en la dotant immédiatement d'un cadre institutionnel, mais elle affiche aussi d'emblée l'association d'un acte de politique étrangère et d'une démarche scientifique ; le modèle inauguré alors sera reproduit à trois reprises au cours du XIX^e siècle, en Grèce, en Algérie et au Liban, où les missions archéologiques sont organisées à l'occasion des interventions militaires⁴. En Orient, la révélation des grandes civilisations mésopotamiennes est le fait de nos diplomates en poste à Mossoul ou à Bassorah⁵. Par ailleurs, de nombreuses missions individuelles entraînent voyageurs, artistes et savants à la découverte des sites et des monuments antiques, avant que ne soit inaugurée à Suse la formule de la « délégation » archéologique, mission permanente officiellement organisée et dotée d'un budget considérable voté par les Chambres⁶. Toutes ces initiatives sont placées sous le patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui joue un rôle déterminant dans la naissance et l'essor de l'archéologie en France et dont les membres se retrouvent dans les commissions du CNRS en 1939.
- 5 Le XIX^e siècle voit la mise en place des principales institutions qui animent la recherche archéologique sur le territoire métropolitain aussi bien qu'à l'étranger. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la France dispose d'un véritable réseau d'écoles et d'instituts répartis tout autour de la Méditerranée : l'École française d'Athènes, créée en 1846, fournit un modèle reproduit non seulement par la France elle-même à Rome⁷, au Caire ou à Jérusalem, mais aussi par les autres pays européens. En 1946, l'ouverture à Beyrouth de l'Institut français d'archéologie clôt ce cycle de créations sur le modèle athénien, qui a inspiré les promoteurs de la Casa de Velázquez à Madrid⁸ et de l'Institut français d'Istanbul et qui a conduit à adjoindre à l'École biblique de Jérusalem une École française d'archéologie.
- 6 En Afrique du Nord a prévalu un autre mode d'organisation de la recherche et de la mise en valeur du patrimoine archéologique : on y a établi une administration complexe qui associe enseignement universitaire, musées et services des monuments historiques et des Antiquités. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'Afrique du Nord, pourvue d'un véritable service d'archéologie dont la métropole elle-même est encore privée, est devenue la vitrine de l'action culturelle française ; les spectaculaires résultats de l'archéologie africaine ont favorisé l'implantation en Syrie et au Liban d'institutions identiques. En Égypte, le service des Antiquités créé par Auguste Mariette en 1858 reste dirigé par un Français jusqu'en 1952 et conjugue son action à celle de l'IFAO pour assurer la pérennité de l'influence française.
- 7 Ce long processus d'organisation d'une science en cours de définition met en oeuvre deux ordres de facteurs : ceux qui tiennent au mouvement scientifique proprement dit

et ceux que détermine l'exercice d'une science tributaire des exigences de la politique étrangère.

- 8 En France même, l'archéologie métropolitaine reçoit des subsides qui émanent aussi bien de particuliers réunis en sociétés savantes⁹ que de l'État ; pourtant, ce mouvement inauguré au lendemain de la révolution de 1830 et amplifié sous le Second Empire ne porte pas à la même hauteur les recherches menées en France et à l'étranger. Quant à la préhistoire, si la création du musée des Antiquités nationales en 1867 consacre sa reconnaissance définitive, elle n'est pas encore devenue discipline universitaire et, de ce fait, accuse un retard considérable.
- 9 Lorsque le CNRS est créé en 1939, l'archéologie française souffre du profond déséquilibre entre la brillante représentation de la recherche hors des frontières et la misère de la réalité métropolitaine : la France est l'un des rares pays d'Europe à ne s'être pas doté d'un service archéologique qui permette la protection et l'étude d'un patrimoine de plus en plus menacé. En revanche, en Afrique du Nord et au Proche-Orient, elle fournit l'exemple d'une administration efficace. Il faut cependant attendre 1941 et la nomination de Jérôme Carcopino¹⁰ au secrétariat d'État à l'Éducation nationale pour que l'archéologie soit organisée au sein du CNRS et répartie dans deux commissions, la xv^e pour les « Fouilles archéologiques en France métropolitaine » et la xvi^e pour les « Fouilles archéologiques hors de France ». Le service archéologique défini par la « loi Carcopino » de janvier 1942 dépend de la xv^e commission du CNRS et réunit les circonscriptions qui se partagent le territoire métropolitain : six pour la préhistoire et dix-sept pour les Antiquités celtiques, grecques et gallo-romaines. Le déséquilibre préexistant à la création du CNRS perdure et seule la réorganisation du Centre en 1944 par F. Joliot-Curie permettra aux archéologies métropolitaine et préhistorique de rattraper leur retard sur les archéologies classique et orientale pratiquées à l'étranger. La xvi^e commission doit assurer le fonctionnement des grandes missions organisées hors de France mais, dès 1942, se pose la question de l'instance à laquelle chacune doit être rattachée : CNRS, Enseignement supérieur, ou ministère des Affaires étrangères. En juin 1942, la mission permanente de Susiane (la Délégation archéologique française en Perse de J. de Morgan), la mission scientifique d'Afghanistan et les fouilles en Asie occidentale relèvent de la compétence de la xvi^e commission, alors que les commissions de l'Institut français du Caire, d'Afrique du Nord et d'Indochine restent à l'Enseignement supérieur dont continuent à dépendre aussi les Écoles françaises d'Athènes et de Rome.
- 10 Lorsqu'en 1944, F. Joliot-Curie prend la responsabilité du CNRS, les sciences humaines sont réparties en six commissions qui deviendront les comités directeurs de 1945 et les relations entre archéologie – métropolitaine et à l'étranger – et préhistoire se trouvent profondément modifiées : histoire, archéologie et histoire de l'art sont réunies, alors que la préhistoire est associée à l'anthropologie et à l'ethnologie. Une fois son autonomie acquise vis-à-vis des autres formes de l'archéologie métropolitaine, la recherche en préhistoire connaît un brillant essor et s'affirme au-dedans comme au-dehors des frontières nationales.
- 11 En 1945, le CNRS se démet de ses responsabilités en matière d'archéologie à l'étranger et la xvi^e commission est transférée au ministère des Affaires étrangères qui crée alors la Commission des fouilles et missions archéologiques, rattachée à la Direction générale

des relations culturelles, scientifiques et techniques : cette nouvelle disposition administrative ne signifie en aucune façon le désengagement de l'instance scientifique, puisque Henri Laugier, directeur du CNRS en 1939-1940, assume la direction du département ministériel. Cinq sous-commissions correspondent aux domaines d'intervention des archéologues à l'étranger : « Asie antérieure et Proche-Orient », « Asie centrale et Extrême-Orient », « Égypte et Éthiopie », « Athènes, Rome et Afrique du Nord ». La sous-commission « Préhistoire et Amérique », placée sous la responsabilité de l'abbé Breuil, marque l'entrée officielle de la jeune discipline sur la scène internationale, en l'occurrence l'Amérique latine. Préhistoriens et ethnologues y sont associés comme ils le sont au CNRS, puisqu'en font partie André Leroi-Gourhan, Claude Lévi-Strauss, Paul Rivet et Jacques Soustelle. Par leur composition, les sous-commissions du ministère des Affaires étrangères manifestent la même continuité que les comités directeurs du CNRS avec les structures mises en place en 1942.

- 12 Le rôle qui est assigné au ministère des Affaires étrangères et son étroite association avec le CNRS manifestent clairement la place qui est réservée à l'archéologie : cette dernière contribue au rayonnement culturel et politique de la France en un moment critique de son histoire, alors que se posent de graves problèmes budgétaires et qu'à l'horizon politique international, on discerne déjà les signes avant-coureurs des grands bouleversements qui instaureront de nouveaux équilibres.

Continuité, innovations et ruptures

- 13 L'archéologie française subit des mutations profondes lorsque se traduisent avec force les aspirations du monde arabe à l'indépendance. Bien qu'investis de la même mission, maintenir l'influence française dans le monde, le ministère des Affaires étrangères et le CNRS assumeront des rôles complémentaires mais sensiblement différents; alors que « l'action archéologique organisée par la Commission des fouilles [...] avec le concours de la Direction des Relations culturelles, par sa continuité et par le succès de nos chercheurs, nous vaut la sympathie d'un nombre croissant de pays qui nous invitent à participer à l'exploration de leur sous-sol archéologique)¹¹ », le CNRS entreprend de pallier la disparition de certaines institutions, conséquence du retrait de l'administration française des pays d'Afrique du Nord. La création en 1955 d'une direction scientifique pour les sciences humaines confiée à Michel Lejeune¹² donne les moyens de former de nouveaux centres de recherche archéologique qui définissent de nouvelles orientations.

- 14 La situation est clairement différente en Grèce et en Italie, où les écoles françaises assurent la continuité de la recherche et dans les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient dont le statut politique change radicalement. La nature des transformations et leurs modalités varient selon que la France est seule à intervenir – ainsi en Afrique du Nord – ou partage les responsabilités avec d'autres nations occidentales, comme en Égypte et au Proche-Orient.

Grèce, Italie et Afrique du Nord

- 15 Après la Seconde Guerre mondiale, les écoles françaises d'Athènes et de Rome poursuivent leurs activités sur la voie ouverte au XIX^e siècle, mais doivent aussi ajuster leurs programmes et partager les champs de recherche avec d'autres institutions.
- 16 Les deux écoles sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale et représentées au sein de la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères par leur

directeur. La sous-commission qui les réunit concerne aussi l'Afrique du Nord, dont, depuis la fin du XIX^e siècle, l'École de Rome a fait son territoire privilégié.

- 17 L'École française d'Athènes tente après 1945 de retrouver la place qui était la sienne jusqu'en 1922 sur les sites d'Asie Mineure, mais sans y parvenir¹³; non seulement les difficultés politiques régionales compromettent l'entreprise, mais l'organisation même de l'archéologie française au Proche-Orient s'y oppose. En effet, c'est à l'Institut français d'archéologie d'Istanbul (créé en 1930) et à la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères que revient la gestion des travaux sur les sites de Turquie. Par ailleurs, le CNRS prend une part du travail scientifique en Grèce comme en Asie mineure par son Service d'architecture antique créé à l'instigation d'Henri Seyrig¹⁴ en 1957, et intervenant en France et dans les pays où l'archéologie française s'exerce : la Grèce et la Turquie, l'Italie, l'Afrique du Nord, la Syrie et l'Égypte. Ce service, devenu aujourd'hui l'Institut de recherche sur l'architecture antique, est au moment de sa création rattaché au Comité technique de la recherche archéologique en France, lui-même héritier de la XV^e commission ; deux bureaux sont implantés, l'un à Paris dont le travail porte essentiellement sur les sites à l'étranger, et l'autre à Orange – bientôt transféré à Aix-en-Provence – pour les sites métropolitains. D'autres bureaux seront répartis dans les régions au cours des années suivantes, mais le partage des travaux entre la France et l'étranger se maintiendra. Deux anciens membres de l'École française d'Athènes assurent la responsabilité de cette création extrêmement originale qui n'a d'équivalent dans aucun pays européen : Pierre Demargne jusqu'en 1965, relayé ensuite par Roland Martin¹⁵.
- 18 Cette situation de collaboration entre école archéologique française à l'étranger et CNRS se développe aussi en Italie où la politique archéologique appliquée à partir de 1955 est largement tributaire de la situation en Afrique du Nord. Les circonstances politiques remettent en cause les modalités de la recherche qui a, pendant plusieurs décennies, étroitement associé l'École française de Rome et les institutions archéologiques et patrimoniales africaines. Désormais, l'École française concentre ses activités en Italie où elle conduit deux chantiers archéologiques, l'un à Bolsena, en territoire étrusque, et l'autre dans le domaine grec, à Megara Hyblaea en Sicile. Le Service d'architecture antique apporte son concours sur ce site et la création en 1967 du Centre Jean-Bérard à Naples renforce la collaboration de l'École française et du CNRS dans la péninsule.
- 19 Dès le début de sa direction des sciences humaines au CNRS, M. Lejeune consacre « aux problèmes d'Afrique du Nord » une part importante de son activité, s'employant à « préparer le repli prévisible des organismes de recherche français »¹⁶. Son action est renforcée par les décisions que prend la Commission des fouilles dès l'accession à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. Alors que Paul Rivet, directeur honoraire du musée de l'Homme, voit dans la création d'une école française au Maroc, sur le modèle de celles d'Athènes et de Rome, le moyen de maintenir la recherche française, c'est une mission archéologique subventionnée par le ministère des Affaires étrangères qui est créée en 1956¹⁷. On adopte la même solution en Tunisie où, par ailleurs, est ouvert un bureau du service d'architecture antique¹⁸ auquel est assigné le rôle de remplacer l'administration des Beaux-Arts sur les sites d'Afrique du Nord. La question de la représentation de la préhistoire au sein de ces missions est soulevée par H. Vallois, directeur du musée de l'Homme¹⁹, mais c'est dans d'autres cadres que la recherche française sur la préhistoire de l'Afrique du Nord se développera.

20 Ces mesures adoptées par la Commission du ministère des Affaires étrangères se révèlent insuffisantes et, lorsque le conflit algérien s'achève, la nécessité s'impose de combler le vide causé par le passage aux administrations locales des services des Antiquités d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, et de donner une unité aux équipes françaises de recherche actives dans les trois pays. C'est dans cette perspective qu'est créé en 1962 le Centre de recherche sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM), d'abord implanté à Hydra en Algérie, puis solidement établi à Aix-en-Provence en 1964. Cette nouvelle structure doit répondre aux nouveaux objectifs fixés à la recherche et imposés par « les événements récents²⁰ ». Le personnel affecté par le CNRS à Paul Albert Février²¹ pour la station d'Hydra est mis à la disposition du directeur du service des Antiquités de l'Algérie, Jean Lassus, qui restera en poste sous autorité administrative algérienne jusqu'en 1964. En 1965, deux antennes sont ouvertes à Tunis et Rabat pour soutenir les missions temporaires et faciliter leurs relations avec les autorités locales. De nouvelles relations de collaboration s'établissent donc avec les pays du Maghreb et aboutissent en 1967 à la signature de la convention franco-tunisienne qui comprend un accord « de coopération archéologique et historique » qui assure pour de nombreuses années des échanges extrêmement fructueux entre institutions et chercheurs des deux pays.

Égypte et Proche-Orient

21 En Égypte, le service des Antiquités avait été maintenu sous la responsabilité d'un Français et, avec l'IFAO, avait concouru à manifester la présence et l'influence française dans ce pays longtemps soumis à l'autorité britannique. La révolte militaire de 1952, entraînant l'abdication du roi Farouk et la proclamation de la république, met fin à cette tradition et le service est désormais dirigé par un Égyptien. L'affaire de Suez en novembre 1956 provoque la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Égypte ; elle affecte l'activité de l'IFAO, mis sous la protection de l'Unesco. L'Institut ne sera restitué à la France qu'en avril 1959. La recherche archéologique française en Égypte est donc très gravement compromise pendant cette période qui voit l'extension des travaux des égyptologues aux pays voisins, l'Éthiopie et le Soudan. La Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères témoigne de ces nouvelles orientations, par les variations de l'intitulé de sa troisième sous-commission, où sont successivement introduits les noms de ces deux pays. Dès 1952, un accord franco-éthiopien confie à des « experts archéologues » français la responsabilité de « promouvoir et de développer les études et recherches archéologiques en Éthiopie », au sein de la section d'archéologie créée alors par le gouvernement impérial²². La mission d'experts dirigée par Jean Leclant²³ procède à un inventaire général des monuments ; des fouilles sont entreprises sur les sites d'Aksoum et de Haoulti-Melazo.

22 En Égypte, la poursuite des travaux d'exploration archéologique est interdite. Seul le travail sur les monuments est autorisé. Voilà pourquoi certains égyptologues français orientent leurs recherches vers les pays voisins : la Libye où Pierre Montet, empêché de travailler à Tanis, se tourne vers Apollonia, et le Soudan où Jean Vercoutter entreprend l'étude de l'île de Saï ; nommé directeur du service des Antiquités, il contribue au sauvetage des sites menacés par la construction du barrage d'Assouan. En 1956, s'ouvre ainsi une très fructueuse collaboration entre le Soudan et la France qui aboutit en 1967 à la signature d'un accord de coopération culturelle et à la création d'une section française de recherche archéologique²⁴.

- 23 Si l'intervention française dans l'affaire de Suez provoque un certain reflux de l'égyptologie, la recherche française reste cependant présente en Égypte par l'entremise de l'Unesco. En effet, dès 1953, le gouvernement égyptien a demandé à l'organisation internationale son aide pour la constitution d'un Centre de documentation et d'études sur l'histoire de l'art et de la civilisation de l'ancienne Égypte (CEDAE) et la formation des cadres égyptiens. L'expert nommé alors est Christiane Desroches-Noblecourt²⁵, qui, s'inspirant des statuts du CNRS français, élabore la structure de l'institution en collaboration avec Mustapha Amer, préhistorien, directeur du service des Antiquités. Des équipes internationales et des techniciens égyptiens collaborent pour procéder au relevé systématique de tous les témoignages de la civilisation pharaonique et l'on entreprend dès 1955 de documenter les sites de Nubie menacés par le barrage d'Assouan. Ce n'est pourtant qu'en 1959 que l'Unesco lance la grande entreprise du sauvetage, pour lequel est constitué un comité français placé sous la présidence d'A. Malraux. La Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères et l'IFAO ont alors l'occasion de proposer la participation d'équipes françaises. Le CNRS et le musée du Louvre interviennent par la recherche coopérative sur programme (RCP) n° 80, dirigée par C. Desroches-Noblecourt ; d'autres missions interviennent sur divers sites (l'IFAO, l'université de Strasbourg à Tômâs). En 1967, un accord franco-égyptien, très proche de celui que la France et la Tunisie passent à la même date, permet la création du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak²⁶.
- 24 Depuis 1945, les missions et les établissements archéologiques français au Proche et Moyen-Orient sont placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères : ainsi, les missions de Mari et de Ras Shamra, les deux délégations archéologiques en Iran et en Afghanistan ou les instituts d'Istanbul et de Damas. Lorsqu'en 1946, la Syrie et le Liban accèdent à l'indépendance, Henri Seyrig qui, depuis 1929, a dirigé le service des Antiquités de Syrie-Liban, obtient la création de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth²⁷ et se montre soucieux de conserver à l'archéologie française la place exceptionnelle qu'elle occupe. Le nouvel institut doit permettre de renforcer les liens noués avec les archéologues locaux et de créer les conditions d'une collaboration intelligente. Et, de fait, des rapports de coopération s'instaurent et se maintiendront malgré les conséquences de la crise de Suez sur l'activité des missions de Mari et de Ras Shamra, suspendue jusqu'en 1960. La réussite de l'Institut de Beyrouth réactive les projets d'implantation d'instituts d'archéologie à Téhéran ou à Bagdad²⁸ ; dès 1956, les autorités irakiennes invitent à la création d'une mission française²⁹, qui ne sera organisée que beaucoup plus tard. La formule de l'école ou de l'institut installé dans des pays d'accueil semble faciliter les relations avec les administrations et les chercheurs des nouvelles nations, tout en assurant l'épanouissement de la recherche française. Et c'est bien dans l'absence d'institut français en Irak que les assyriologues voient la cause du retard pris par leur discipline sur le plan international³⁰.
- 25 En Palestine, l'École biblique et archéologique française de Jérusalem développe l'archéologie de terrain sous l'impulsion de son directeur, le R. P. Roland Guérin de Vaux, qui a entrepris l'exploration du site de Tell el-Farah, et bénéficie des subventions de la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères. Par ailleurs, les recherches sur la préhistoire de la Palestine connaissent un essor considérable, favorisé par la création de l'État d'Israël en 1948. La *Préhistoire orientale*³¹ suscite de nombreux

travaux français qui, comme en Afrique, concourent à redonner à la recherche en préhistoire une place de premier plan sur la scène scientifique internationale.

La recherche préhistorique française au Proche-Orient et en Afrique

- 26 Dès 1945, la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères comprend une sous-commission « Amérique et préhistoire » qui, en 1960, intègre l'Afrique noire dans son intitulé. Par ailleurs, la préhistoire est également présente dans la sous-commission « Asie antérieure et Proche-Orient », par la mission de Jean Perrot en Israël. Cette situation témoigne de la projection de la recherche préhistorique française dans le champ de la recherche internationale et de son ouverture progressive à de nouveaux domaines.
- 27 Ce développement soulève le problème de la « pénurie » de préhistoriens que l'enseignement supérieur n'est pas en mesure de former. En effet, en 1960 encore, les seules chaires de préhistoire se trouvent à Alger, Toulouse, Bordeaux et Poitiers. Moyens insuffisants, absence de coordination... les préhistoriens eux-mêmes préconisent l'organisation de leur discipline sur le modèle de celle que connaît l'archéologie classique : enseignement à l'Université et implantation d'instituts à l'étranger. La situation de la discipline est à ce point critique, sur le plan national aussi bien qu'international, qu'une sixième sous-commission « Formation et recrutement » est composée en 1957 par les membres de la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères sous la présidence de M. Lejeune³². A. Leroi-Gourhan est chargé d'organiser un centre parisien d'enseignement préparatoire aux fouilles, pourvu de crédits du CNRS et logé au musée de l'Homme. Il s'agit de répondre à la nécessité de « maintenir la prééminence de la recherche française en Algérie, au Sahara et dans les autres régions d'expression française et en particulier l'Afrique noire³³ ». Dans cette situation, c'est au CNRS qu'il revient de « fournir des chercheurs au monde entier, à commencer par les territoires des colonies ou de protectorat³⁴ ». Du coup, de 1960 à 1969, la recherche en préhistoire devient la discipline des sciences humaines la plus représentée au CNRS en nombre de chercheurs.
- 28 Au Proche-Orient, la préhistoire connaît un développement précoce et spectaculaire, mais si c'est J. de Morgan qui ouvre la voie à Suse, peu de préhistoriens français participent à la restauration du passé le plus reculé de ces régions. L'héritage de J. de Morgan est enrichi par René Neuville, diplomate en poste à Jérusalem depuis 1928 et pionnier de la préhistoire en Palestine, qui collabore étroitement avec Dorothy Garrod³⁵ et les préhistoriens, géologues et zoologues de l'Université hébraïque de Jérusalem, jetant ainsi les bases de la coopération scientifique entre la France et le futur État d'Israël. Par ailleurs, de retour à Jérusalem en 1946 comme consul général de France, il initie à la préhistoire J. Perrot³⁶ qui créera la première mission archéologique étrangère en Israël. La Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères, dès sa création, soutient les recherches de R. Neuville, puis prend en charge en 1951 la mission française organisée par J. Perrot en collaboration avec le service des Antiquités israélien, à Beershéva, dans le Néguev. Après avoir réussi, en 1962, à fédérer les recherches en une RCP du CNRS, J. Perrot obtient en 1973 la création d'une mission permanente du CNRS, le Centre de recherches préhistoriques français de Jérusalem. Les travaux associent chercheurs français et israéliens et font intervenir toutes les disciplines qui concourent à la connaissance de la préhistoire.
- 29 L'Afrique du Nord a été, avant la Seconde Guerre mondiale, explorée dans sa préhistoire par Raymond Vaufray³⁷ qui est l'initiateur de la multiplication des travaux

dans un domaine resté très en retrait, voire négligé au profit de l'archéologie classique. Une chaire de préhistoire est créée à la Faculté des lettres d'Alger; Lionel Balout l'occupe et fonde au musée d'ethnographie et de préhistoire du Bardo le laboratoire qui en 1955 devient le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger. À partir de ces institutions, la discipline manifeste son dynamisme et les recherches s'étendent au Sahara où, en association avec les institutions nationales d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, interviennent des préhistoriens, appartenant en majorité au CNRS qui crée à Aix-en-Provence, le Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale dirigé par Gabriel Camps³⁸, successeur de L. Balout à la chaire de préhistoire à Alger.

- 30 L'Afrique orientale voit se développer à partir de 1965 les recherches sur la préhistoire dans le cadre de l'Institut éthiopien d'études et de recherches d'Addis-Abeba, où le MAE et le CNRS ont créé un Centre d'histoire et d'archéologie. En effet, les *Annales d'Éthiopie* rendent compte des travaux que Maurice Taïeb et Jean Chavaillon ont commencés en 1965, le premier sur le quaternaire de la vallée de l'Aouache et le second sur le site paléolithique de Melka Kontouré, où interviennent tout à la fois le service des Antiquités et l'Institut éthiopiens, le ministère des Affaires étrangères et le CNRS.
- 31 En 1967, à la demande de l'empereur Hailé Sélassié, une expédition internationale est organisée par le Dr Louis Leakey³⁹, pour explorer la vallée de l'Omo et y poursuivre la quête des fossiles humains qui aboutira à la résurrection de la célèbre Lucy en 1974. Le CNRS participe à cette entreprise par la mission paléontologique de l'Omo, dont la direction est confiée à Camille Arambourg⁴⁰ auquel succède en 1969 Yves Coppens⁴¹. Les travaux scientifiques sont multidisciplinaires et font appel à des spécialistes des sciences de la vie et de la terre, mais aussi à des représentants des sciences humaines. Au seuil des années 1970, la recherche en préhistoire a conquis de nouveaux territoires et, à l'intersection des sciences naturelles et humaines, illustre ses capacités à innover, aussi bien sur le plan strict de la science que sur celui de son organisation: les institutions de tutelle appartiennent aux pays d'accueil et aux pays organisateurs des missions, et la collaboration internationale s'est imposée.

Conclusion

- 32 Si l'on considère l'archéologie française à l'étranger aujourd'hui, on constate que le but qui lui était assigné en 1945 a été atteint et affirmé: la recherche contribue au rayonnement culturel du pays, même si les sources de ce rayonnement se sont diversifiées et si les priorités politiques ont beaucoup changé. La nécessité, après la Seconde Guerre mondiale, de restaurer l'image de la France sur le plan international a imposé la conjonction des actions politiques et scientifiques: c'est ainsi que le ministère des Affaires étrangères et le CNRS se sont associés pour maintenir et amplifier la recherche à l'étranger. Lors de la grave crise que traverse l'archéologie française en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, le CNRS, par sa capacité à créer de nouvelles institutions, assure le relais, et ménage la transition vers une recherche établie sur la collaboration et l'ouverture. Cette époque est également marquée par l'essor de la préhistoire au sein du CNRS et sur la scène internationale, très précisément dans les pays où l'archéologie française est mise en difficulté par les bouleversements d'ordre politique. En effet, c'est en Afrique que la recherche en préhistoire connaît ses succès les plus spectaculaires et que se met en oeuvre une synergie remarquable entre institutions nationales et internationales, dont le meilleur exemple est donné par l'Éthiopie. Il apparaît clairement qu'en Égypte et au Proche Orient – où, la présence

française n'étant pas exclusive, une forme de collaboration internationale a pu se mettre en place avant la proclamation de l'indépendance des États arabes – les archéologies occidentales ont plus facilement amorcé les nécessaires mutations et adopté le mode de la coopération et des échanges équilibrés. L'organisation du service des Antiquités de Syrie-Liban et la création de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth favorisent la transition en offrant des lieux où se forment les archéologues locaux qui prennent en charge le patrimoine national. L'archéologie en Afrique du Nord, reposant sur une organisation bien différente, est condamnée à disparaître au moment où les pays du Maghreb prennent leur indépendance. Le « modèle athénien » d'école ou d'institut français implanté dans un pays étranger apparaît à ce moment-là comme le plus satisfaisant, puisqu'il permet la recherche conduite dans une situation de relations égalitaires avec les institutions du pays hôte. C'est sur ce principe de coopération que les centres d'Addis-Abeba, de Karnak et de Jérusalem fondent leur activité, inaugurant peut-être une nouvelle façon d'assurer le rayonnement de la science française à l'étranger.

NOTES

1. Je tiens à souligner ici tout ce que cet article doit au précieux concours qui m'a été apporté par le Bureau des archives du CNRS.
2. O. Dumoulin, « Les sciences humaines et la préhistoire du CNRS ». *Revue française de sociologie*, 26. 2, avril-juin 1985, p. 353 sq. È. Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne. 1798-1945*, Paris, CNRS ÉDITIONS, 1998.
3. Souligné par F. Joliot-Curie lors d'une conférence prononcée le 16 janvier 1945 pour l'Association des travailleurs scientifiques, AN CNRS F800284, liasse 205.
4. La mission de Morée gagne en 1829 le Péloponnèse, d'où le corps expéditionnaire commandé par le général Maison est chargé de chasser les Turcs. La Commission pour l'exploration scientifique de l'Algérie est constituée en 1839 et placée sous l'autorité du ministre de la Guerre. La mission de Phénicie d'E. Renan est organisée à l'occasion de l'intervention française en Syrie, pour mettre fin au massacre de chrétiens par les Druzes.
5. Paul-Émile Botta (1802-1870), consul à Mossoul, découvre les Assyriens à Khorsabad où il dirige les travaux de fouille de 1842 à 1844 ; il est remplacé à son poste diplomatique et à la direction du chantier par V. Place (1818-1875). C'est Ernest de Sarzec (1837-1901), vice-consul à Bassorah, qui révèle la civilisation sumérienne à Tello.
6. Jacques de Morgan (1857-1924) est le premier directeur de la Délégation archéologique française en Perse créée en 1897. Pour une plus ample information sur les personnalités qui ont concouru à la construction de l'archéologie moderne, voir È. Gran-Aymerich, *Dictionnaire biographique d'archéologie, 1798-1945*, Paris, CNRS ÉDITIONS, 2001.
7. L'École française de Rome est créée en 1873, en étroite relation avec son aînée athénienne, au lendemain de la défaite française devant la Prusse. L'École française du Caire, l'actuel IFAO (Institut français d'archéologie orientale), voit le jour à la mort d'A.

Mariette en 1881, alors qu'à Jérusalem le père Lagrange ouvre en 1884 la maison Saint-Étienne et y organise une École pratique d'études bibliques, inspirée de l'École pratique des hautes études fondée par V. Duruy.

8. La Casa de Velázquez est inaugurée en 1928, alors qu'à Jérusalem la mission archéologique est créée en 1920 et qu'à Istanbul l'Institut d'archéologie est fondé en 1930.

9. Arcisse de Caumont (1801-1873) fonde en 1834 la Société pour la conservation et la description des monuments historiques qui deviendra la Société française d'archéologie, alors que François Guizot crée, la même année, le Comité des travaux historiques rattaché au ministère de l'Instruction publique.

10. J. Carcopino (1881-1970), archéologue et historien de l'Antiquité romaine, avait dirigé l'École française de Rome et connaissait parfaitement le fonctionnement des surintendances archéologiques italiennes dont il s'inspire pour concevoir le système des circonscriptions en France.

11. Extrait du bilan établi par C. Schaeffer, secrétaire général de la commission, séance du 28 juin 1956 : AN CNRS F78305, art. 12, p. 9.

12. Michel Lejeune (1907-2000), linguiste et philologue, est le premier directeur adjoint pour les sciences humaines au CNRS ; il reste à ce poste jusqu'en 1963 et assure la mutation de l'archéologie à ce moment décisif de son histoire.

13. C. Le Roy, « L'École française d'Athènes et l'Asie Mineure », *Bulletin de correspondance hellénique*, numéro spécial Cent Cinquantenaire, 120, 1996-1, p. 373-387.

14. H. Seyrig (1895-1973), fondateur et premier directeur de l'Institut français de Beyrouth, avait, sur les sites du Liban et de Syrie, fait systématiquement appel à des architectes. Il intervient très activement en France pour qu'une institution réunisse archéologie et architecture.

15. P. Demargne a été le premier directeur du chantier de Xanthos de Lycie (Turquie) et R. Martin adopte à Thasos et Claros une démarche originale d'étude et d'histoire de l'architecture urbaine.

16. Voir la transcription de l'entretien qu'il a accordé à P. Mounier-Kuhn et É. Pradoura le 11 juin 1986, archives du CNRS, Gif-sur-Yvette.

17. Procès-verbal du Comité français de la recherche scientifique au Maroc du 23 mars 1956, AN CNRS F780305, art. 10.

18. Voir la lettre de M. Lejeune à A. Piganiol du 11 mai 1956, AN CNRS F780305, art. 11.

19. Lors de la réunion du 28 juin 1956 de la Commission des fouilles et missions archéologiques du ministère des Affaires étrangères, AN CNRS F780305, art. 12.

20. Voir le rapport national de conjoncture présenté par la section 25 « Langues et civilisations classiques » en 1962-1963, p. 163, Archives CNRS, Gif-sur-Yvette.

21. P. A Février (1931-1991) succède à J. Lassus en 1964 et devient conseiller du gouvernement algérien pour l'archéologie. Il restera professeur d'histoire ancienne et d'archéologie à la Faculté des lettres d'Alger jusqu'en 1968.

22. Voir Kebbédé Mikael et J. Leclant, « La Section d'archéologie (1952-1955) », *Annales d'Éthiopie*, 1-1955, p. 1-6.

23. J. Leclant est aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

24. Voir J. Leclant et C. Berger, « La France et l'archéologie dans le nord-est de l'Afrique », *Aujourd'hui l'Égypte*, n° 23, 1993, p. 60-69.

25. Voir son rapport du 6 avril 1956, AN CNRS F780305, art. 10, et son ouvrage de souvenirs *La Grande Nubiade ou le parcours d'une égyptologue*, Paris, 1992. C. Desroches-

- Noblecourt, première femme à avoir été nommée membre de l'IFAO, a été inspecteur général des Musées, chef du département des Antiquités égyptiennes au Louvre.
- 26.J. Lauffray, « Le centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak », *Courrier du CNRS*, n° 9, juillet 1973, et article de Nicolas Grimal.
- 27.E. Will, « Cinquante ans d'histoire : de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth à l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient », et J.-C. Margueron, « Le prestige de l'Orient ancien : les grandes missions archéologiques françaises », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1996.
- 28.Voir le rapport national de conjoncture de 1960, et ceux de 1963-1964 et de 1969, Archives du CNRS, Gif-sur-Yvette.
- 29.Voir le compte rendu de la séance du 28 juin 1956 de la Commission des fouilles du ministère des Affaires étrangères, AN CNRS F780305, art. 12.
- 30.Voir les rapports de conjoncture de 1960 (p. 313-314) et 1969 (p. 37), Archives du CNRS, Gif-sur-Yvette.
- 31.Titre de l'ouvrage de J. de Morgan, Paris, 1926.
- 32.Voir le dossier consacré à la sixième sous-commission des fouilles, AN CNRS F780305, art. 12.
- 33.Tel est le point de vue exprimé par les préhistoriens rédacteurs du rapport national de conjoncture de 1960, p. 270, Archives du CNRS, Gif-sur-Yvette.
- 34.Rapport national de conjoncture 1963-1964, p. 47.
- 35.D. Garrod (1892-1968), préhistorienne anglaise, disciple de l'abbé Breuil, professeur à Cambridge.
- 36.Voir son ouvrage *Et ils sortirent du Paradis. Carnets d'un archéologue en Orient 1945-1995*, Paris, 1997. J. Perrot a par ailleurs dirigé la Délégation archéologique française en Iran à la suite de R. Ghirshman et jusqu'en 1979.
- 37.R. Vaufray (1890-1967), professeur à l'Institut de paléontologie humaine ; il est membre de la XV^e commission du CNRS, au sein de laquelle il s'emploie au développement et à l'organisation de la préhistoire en France.
- 38.Voir son article, « Dix ans de recherches préhistoriques au Sahara », *Courrier du CNRS*, n° 21, juillet 1976, p. 35-41.
- 39.L. Leakey, paléontologiste britannique, avait mené sa première mission dans la gorge d'Olduvai en Tanzanie en 1931; il y poursuivit les travaux avec son épouse Mary et découvrit les premiers restes d'australopithèques en 1955. Ces travaux furent à l'origine des nombreuses missions internationales organisées en Afrique orientale depuis 1965.
- 40.C. Arambourg (1885-1969) était, comme Y. Coppens, paléontologiste et avait accompli en 1932-1933 une expédition pour étudier la géologie du nord du Kenya, et, sur les bords du fleuve éthiopien Omo, avait récolté quatre tonnes d'ossements fossiles.
- 41.Y. Coppens est aujourd'hui professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences. Voir ses articles « La mission française de l'Omo », *Courrier du CNRS*, n° 8, avril 1973, p. 30-35, et « La grande aventure paléontologiste est-africaine », *ibid.*, n° 16, avril 1975, p. 31-37.

INDEX

Mots-clés : archéologie, Afrique, Méditerranée, Proche-Orient

AUTEUR

ÈVE GRAN-AYMERICH

Ève Gran-Aymerich est actuellement professeur au collège F. Buisson d'Antony.